

## CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU LUNDI 24 FEVRIER 2020 PROCES-VERBAL

Membres présents avec voix délibérative:

Représentants de l'administration :

M. RAUFAST, proviseur, président du conseil d'établissement  
M. CALVET, Proviseur adjoint  
Mme SALGADO, directrice administrative et financière  
Mme RAGAZZACCI, conseillère principale d'éducation  
M. DEGRET, directeur des cycles 1 et 2  
M. VALEYRE, directeur du cycle 2-3

Représentants du personnel enseignant:

*Pour le premier degré :*

Mme ROYANT, représentant SNUipp  
Mme MONTAÑANA, représentant

*Pour le second degré :*

M. VILLE, représentant SOL  
M. MICHEL, représentant SNES-FSU  
Mme FAURI représentant UGT

*Pour le personnel non enseignant :*

Mme LLAVATA, représentant Comité de empresa  
Mme SOBANSKI, représentant

Représentants des parents d'élèves:

Mme BORSO DI CARMINATI, représentante des parents d'élèves A.P.A.  
Mme CONNAN représentant des parents d'élèves A.P.A  
Mme JORDA, représentante des parents d'élèves A.P.A.  
M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du GPI  
Mme MEUNIER, représentant des parents d'élèves du GPI

Représentants des élèves:

M. Andres ORDUÑA CORRECHER

Autres membres présents à titre consultatif :

Mme GUEVARA, directrice technique des études espagnoles  
Mme VALLDECABRES, conseillère consulaire  
M. NOGUERA, Consul honoraire  
Mme LE LUEC, Directrice de l'Institut Français de Valence  
Mme OCETE, représentante de la société de bienfaisance

### Membres excusés:

Mme la Chef du poste diplomatique

M. Jean-Antoine CAMPILLO, représentant des élèves

Mlle Lucia NOGUERA, vice-présidente du CVL

Le quorum est atteint avec 19 votants présents sur 21

La séance est ouverte à 18h04.

Le Secrétariat est confié à M. Valeyre, directeur du cycle 3.

## **1. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 12 novembre 2019.**

Les deux procès-verbaux du conseil d'établissement du 12 novembre sont approuvés à l'unanimité.

**19 OUI - 0 NON - 0 Abstentions**

Une déclaration liminaire co-signée par les représentants des personnels (Snuipp, SNES, FSU, SOL, STE-PV) est lue par M. Michel, représentant SNES-FSU. Elle sera annexée à ce compte rendu.

## **2. Compte rendu du conseil d'école du 20 février 2020.**

### **- Elèves à besoin particuliers**

Une formation en direction des enseignants, notamment de cycle 3, et des élèves de 6ème sera animée par Corinne Truffier entre le 31 mars et le 3 avril.

L'objectif est de sensibiliser les élèves et de proposer des outils aux enseignants.

### **- Prévention et lutte contre le harcèlement**

Une formation proposée par l'association A.N.A.R sera réalisée auprès des enseignants.

Des ateliers de prévention en direction des élèves des classes de cm<sup>2</sup> et de 5<sup>ème</sup> seront organisés.

Un bilan des journées portes ouvertes et de la commission d'affectation des nouveaux inscrits du 30 janvier fut présenté. La proposition de calendrier scolaire fut soumise à l'avis du conseil d'école.

Suite à la création de commissions sur projets il est prévu l'organisation de fêtes de fin d'année : une fête de la musique et la tenue d'une kermesse.

M. Michel demande une précision sur la kermesse : il s'agit d'une seule kermesse pour un seul niveau de classe.

## **3. Compte rendu du conseil du 2d degré du 19 février 2020.**

Les points abordés lors de ce conseil seront développés au cours du conseil d'établissement.

## **4. Calendrier de fin d'année (cf document 1).**

En rouge sont annotés les examens. Les épreuves communes de contrôle continu se sont déroulées au mois de février. Elles se poursuivront au mois de mai.

Deux élèves participeront au concours général de français (classe de 1ère)

Trois élèves participeront au concours général en espagnol (classe de Terminale).

Les oraux de compréhension orale se dérouleront le 23 mars et les écrits se dérouleront le 7 mai.

- PCE - Baccalauréat.

Les épreuves spécifiques se dérouleront la semaine du 25 mai. Le détail des inscriptions sera communiqué lorsque les familles auront payé les droits d'inscriptions.

En parallèle les examens d'options seront organisés.

L'arrêt des notes du 2<sup>ème</sup> trimestre est fixé autour du 6 mars pour que les conseils de classe commencent la semaine suivante.

Les élèves de Terminale seront libérés le mardi 19 mai. Le 18 et le 19 mai se dérouleront les conseils de classe.

Les élèves de 1<sup>ère</sup> seront libérés le 29 mai, les conseils de classe se tiendront peu avant cette date.

La semaine du 9 mars se déroulera l'accueil des élèves de Lamballe.

Le 30 mars le LFV accueillera les élèves de Millau.

Le 8 avril se tiendra la course contre la faim.

La Semaine du 21 avril deux élèves musiciens se rendront à Marcoussis pour le projet Orchestre des Lycées Français du Monde.

Le 24 avril a-m forum des métiers.

La Journée de la femme se tiendra le 6 mars. M. le proviseur souligne le travail effectué par M. Vollaro pour valoriser l'action de femmes occupant des fonctions de direction. D'autres actions se dérouleront en dehors de cette journée.

Le calendrier de fin d'année est encore partiellement indéterminé.

Le but est de libérer les élèves le plus tard possible avec les conseils de classes les plus proches de ces dates.

M. le proviseur souligne la surprise et la déception survenues samedi dernier. Il a été constaté un absentéisme important, surtout des TS2, sans prévenir, lors des épreuves spécifiques blanches (PCE). Des frais importants auraient pu être évités à l'établissement.

## **5. Jour férié : 24 juin 2020**

Mme Connan alerte le CE concernant la date du 24 juin. Cette date officiellement fériée est confirmée par l'Asesoria en remplacement du 6 décembre et du 1<sup>er</sup> novembre, dimanches fêtés sans être fériés. La direction du LFV informera parents et personnels en temps utiles.

## **6. Protocoles d'EPS –BAC 2020**

Ces protocoles ont été validés par les inspecteurs pédagogiques régionaux de l'académie de Toulouse. Ils doivent être votés pour avis par le conseil d'établissement.

Avis favorable du CE

**19 OUI - 0 NON - 0 Abstentions**

## **7. Structure et effectifs prévisionnels 2020-2021 (cf document 2).**

La structure présentée n'est pas définitive mais indique une tendance.

Une tendance positive est constatée concernant les dépôts de dossiers et les paiements en PS.

Un premier appel à information sur les départs éventuels a été effectué auprès des familles. Très peu de réponses nous sont parvenues. Des informations sont attendues par les professeurs principaux lors des conseils de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Les rappels seront faits lors des conseils des classes.

39 divisions sont prévues pour le 1<sup>er</sup> degré à cette date, tout comme l'an passé. La tendance vers la 40<sup>ème</sup> division est marquée.

Mme Royant demande des précisions pour la 40<sup>ème</sup>.

M. Le proviseur précisera plus tard.

Pour le 2<sup>nd</sup> degré : 35 divisions sont complètes. Il reste 18 places de disponibles en 5<sup>ème</sup>.

Il y aura probablement 6 divisions en 5<sup>ème</sup>.

En 2<sup>nd</sup>e - 1<sup>ère</sup> nous avons chaque année des départs vers le système espagnol.

Nous sommes aussi limités par l'espace et les salles disponibles.

M. Van Langhenhove : Cette année le lycée a fait un gros effort sur le niveau des CP. Les retours des parents sont très bons. Peut-on garder une structure à 6 classes ?

M. Le Proviseur : Nous prenons en compte aussi la particularité des salles. Nous sommes conscients des difficultés. Il n'est pas possible d'aménager l'espace et le coût de reconstruction est prohibitif.

Le nombre de classes dépend des effectifs de la cohorte qui ne permettent pas d'ouvrir une 6<sup>ème</sup> division pour le moment.

## 8. Carte des emplois

Trois postes de résidents sont libérés pour les raisons suivantes : deux départs à la retraite et une demande de réintégration.

Un poste est supprimé, celui de mathématiques. Jusqu'à présent tous les postes vacants étaient supprimés. Cette dynamique s'arrête. Les Commissions Consultatives Paritaires locales des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés se tiendront début mars.

En mathématiques, un seul membre de l'équipe était en contrat local, ce qui peut justifier cette suppression.

En EPS, les statuts sont plus variés, le poste est maintenu en résident.

M. Van Langhenhove, représentant GPI : « est-ce que le poste de résident supprimé en mathématiques se transforme en contrat local ? »

M. le proviseur : « il faudra pour cela demander une augmentation de la carte des emplois ».

Il faut attendre l'augmentation de la carte des emplois pour recruter. Mais le recrutement sera lancé avec la mention « susceptible ».

M. Valeyre est en fin de mission. Le poste n'est pas supprimé et a été proposé à un directeur en poste dans le réseau.

Le poste de proviseur a été proposé et accepté mais pas encore validé par le poste diplomatique.

M. Van Langhenhove remarque que le poste a été affiché « école primaire ».

M. le Proviseur : « l'affichage a été du même ordre à Barcelone. »

Les deux postes de directeurs sont nécessaires et maintenus par l'Agence.

Vote de la suppression du poste de résident 1133, discipline mathématiques.

Avis défavorable du CE

**5 OUI - 14 NON - 0 Abstentions**

## 9. Réforme du lycée – BAC 2021

A la rentrée prochaine seront proposés les enseignements de spécialités langues littératures et civilisations étrangères (LLCE) en anglais et en espagnol, comme convenu et validé l'an dernier.

Options de Terminale : mathématiques complémentaires et maths expertes sont automatiquement proposées dans tous les établissements.

Une nouvelle option apparaît : droits et grands enjeux du monde contemporain. Elle a été demandée mais il faut la validation de l'Agence et du MEN. Pour la demande, il a fallu prouver que les enseignants avaient une formation en droit ou en sciences politiques.

M. le Proviseur Adjoint. : « Le BO sur le cadre du grand oral a été publié pendant les congés. Les équipes vont s'en emparer ».

Les effectifs pour la rentrée 2020 en 1<sup>ère</sup> et Terminale :

Un questionnaire a été adressé aux élèves concernant leurs choix. 134 réponses sur 135 sont recensées. En terminale tous les élèves ont répondu.

Concernant les 2<sup>ndes</sup> qui passent en 1<sup>ère</sup> : M. Michel relève des différences entre la lecture faite par M. Calvet et l'affichage.

La structure des classes de première reste identique après la mise à jour.

Baisse de la poursuite en SES, en SVT, en humanité, en anglais.

M. le Proviseur : trois surprises sont constatées, la baisse en SVT, en anglais et le maintien des effectifs en Littérature.

M. Van Langhenhove demande l'envoi des documents.

M. Calvet : ce sont des documents de travail. L'enquête démarre en janvier et les résultats évoluent.

M. Raufast : les résultats seront communiqués après réception des fiches navettes, les résultats définitifs sont connus fin juin-début juillet.

Au 2ème trimestre la tendance sera plus affirmée.

## **10. Calendrier scolaire prévisionnel 2020-2021**

Le projet de calendrier présenté au conseil d'école et au conseil du 2d degré propose deux jours de pré-rentree. Le deuxième jour est dérogatoire. La réforme du bac le rend obligatoire ;

La fin d'année est fixée au 30 juin.

Concernant la coupure de mi-mai, deux jours sont recommandés par le SCAC à placer entre le 13 et le 21. Le 20 et le 21.

En accord avec les deux conseils précédents, le SCAC validerait la troisième journée le 19 mai, mais pas la semaine.

M. Van Langenhove demande que le SCAC fasse preuve d'un peu plus de souplesse.

M. Raufast indique qu'il s'agit d'un dialogue de gestion.

La proposition de déplacement du 2 novembre au 13 avril est validée par l'IEN.

Les jours fériés placés en semaine sont comptabilisés cette année.

APA : il n'y a aucun inconvénient pour les transports durant les fêtes de Fallas mais il faut déplacer les arrêts de bus. Ceux-ci ne peuvent accéder au centre-ville.

Le projet de calendrier est soumis au vote pour avis :

Avis favorable du CE

**19 OUI - 0 NON - 0 Abstentions**

## **11. Voyages : régularisation**

Deux demandes de participation aux projets de voyages Bad in Murcia et Ocean Ball à Tenerife ont été soumis au vote par correspondance le 17 janvier. Il s'agit d'une mesure dérogatoire et exceptionnelle.

Ces évènements s'intègrent au projet de zone en EPS et sont soutenus par l'Agence.

Le résultat des votes est le suivant :

Avis favorable du CE

**15 OUI - 2 NON - 2 Abstentions - 2 Hors délai**

Les deux voyages ont été validés. Il s'agit ici d'une régularisation.

Mme Connan demande comment s'assurer que tout le monde l'a bien reçu.

M. le Proviseur : les adresses sont celles utilisées pour les CE.

Mme Connan : Mme Jorda n'a pas reçu le mail.

M. le Proviseur : il faut nous communiquer la bonne ou nouvelle adresse mail.

Mme Connan : c'est envoyé à un autre mail.

M. Le Proviseur : il faut envoyer la modification à Mme Campos qui mettra à jour la liste de diffusion.

### **- Projet Cervantès**

Il est soumis au vote. Ce projet présenté lors du CE précédent est modifié et réduit à un jour car les auberges de jeunesse sont complètes et ne peuvent pas nous accueillir pour la nuitée.

Une étude de faisabilité d'un déplacement à Madrid en train sur la journée est en cours.

Mme Fauri (UGT) : ce voyage comprend plusieurs points forts. C'est beaucoup pour un petit voyage.

Mme Salgado indique que c'est un voyage littéraire.

M. Raufast ne veut pas bloquer les enseignants qui ont préparé ce voyage avec un grand investissement.

M. Ville (SOL) : les co-organisateurs ne se retrouvent pas dans le projet.

Mme Salgado : nous avons eus les professeurs organisateurs dans le bureau vendredi pour nous demander le maintien du voyage.

Mme Fauri (UGT) confirme que les collègues demandent l'arrêt.

Mme Salgado a rendez-vous avec eux demain et demande un vote de précaution.

M. le Proviseur met aux votes cette sortie à la journée à 120 EUROS la journée.

Résultats des votes :

Voyage adopté

**13 OUI - 0 NON - 6 Abstentions**

- **Projet ADN à Madrid.**

8 élèves accompagnés de M. Vollaro et M. Calvet participeront au regroupement ADN dans le cadre des 30 ans de l'AEFE.

Le départ est fixé au 2 avril veille de l'évènement pour pouvoir découvrir la ville de Madrid.

La prise en charge financière de l'hébergement est effectuée par l'Agence.

## **12. Présentation du compte financier (cf. doc envoyé avant le CE)**

M. Le Proviseur : L'objectif est d'optimiser les dépenses pour le fonctionnement afin de maintenir les dépenses d'ordre pédagogique.

M. Michel : Est-ce que les chiffres annoncés concernant la masse salariale regroupent les contrats locaux et les résidents ?

Mme Salgado : Non, la masse salariale concerne uniquement les contrats locaux.

La masse salariale des résidents apparaît sous l'intitulé « accompagnement du réseau ».

La baisse vient de la baisse des bourses. C'est dans les transferts aefe.

M. Van Langenhove (GPI) : Que représente l'ISVL ?

Mme Salgado : Elle est incluse dans la facturation depuis 2017, donc non détaillée.

Le taux de remontée concernant le salaire des résidents est de 60% en 2020 pour 63 résidents.

Il était de 57% en 2017 et concernait 67 résidents.

La contribution a baissé (PFC) mais le pourcentage a augmenté.

M. Raufast : l'agence s'était engagée à baisser la PFC, et c'est le cas.

M. Michel (SNES) : il était prévu une baisse à 6%.

M. Raufast : l'engagement initial sera respecté jusqu'au bout.

Mme Salgado : on constate une augmentation de la masse salariale, une augmentation des droits de scolarité, une diminution des subventions et une stabilisation des autres recettes.

Les Recettes varient très peu. Les effectifs et les frais sont constants. Les bourses rentrent dans les subventions.

\*Exécution budgétaire.

### **12. 1 Le résultat patrimonial.**

La différence entre Recettes de classe 7 – dépenses de classe 6 permet de calculer la capacité d'autofinancement de l'établissement pour ses investissements.

Les données sont très similaires depuis 2012.

Analyse de l'évolution de la masse salariale :

L'augmentation conséquente s'explique par plusieurs facteurs :

- le doublement de l'attribution de l'indemnité de Professeur Principal en terminale.
- le montant des HS en augmentation et les suppressions des postes de résidents.
- l'attribution de la Prime de transport aux *celadores*.

Les grèves représentent 204 jours depuis la rentrée pour les résidents et les expatriés. C'est le coût d'un ETP.

M. Le Proviseur : la remontée fait l'objet d'une facturation de masse sans détails pour les grèves des résidents.

L'économie est effective pour l'établissement quand les personnels en contrats locaux font grève.

M. Michel : l'établissement doit être dégrèvé à 60 %.

M. Le Proviseur : c'est dans le dialogue de gestion.

### 13. Evolution des investissements

Les fonds de réserve ont fondu en 2016 et 2017.

Depuis 2018 et 2019 le lycée investit à hauteur de 300KE/an afin de renouveler le mobilier des classes et aménager la cour et les tambours notamment.

Un nouveau programme d'investissement est prévu concernant la période 2021-2026.

Le fonds de roulement constitue la marge de manœuvre de l'établissement. Il diminue d'année en année.

M. Van Langenhove (GPI) : il s'agit d'une bonne tendance car s'il est trop important il est repris par l'agence.

M. Raufast : Un fonds de roulement plus important pourrait nous permettre éventuellement de financer des salles sur les terrasses. Même si nous avons l'autorisation, nous sommes incapables, actuellement, de financer sur nos fonds propres.

M. Van Langenhove : depuis qu'on a construit la salle polyvalente, nous sommes à plus de 300KE d'investissements annuels après la construction.

Mme Salgado : Nous disposons de 57 jours de fonctionnement sur fonds propres. Il ne peut pas être investi car nous sommes un EGD, il est sur un compte à Paris. Il faut distinguer le fonds de roulement de la trésorerie. Il y a plusieurs indicateurs pour évaluer la santé d'un établissement. Nous avons moins de 30 jours de trésorerie. Le taux de recouvrement est inférieur à 5 %.

Conclusion :

Il faut s'interroger avant d'investir. Une attention sur la masse salariale est répétée. Des discussions existent avec le comité de empresa. Le futur plan d'investissement entre 2021 et 2026 va être travaillé avec l'Agence.

M. Le Proviseur : l'établissement vieillit et il faut maintenir une politique d'entretien des locaux. De plus, l'expertise thermique va être lancée.

M. Van Langenhove : 7,6 M passent sur les salaires et la vie du réseau.

M. Michel. Ce taux a nettement baissé en dix ans. Nous étions dans le rouge ici.

M. Van Langenhove : La trajectoire d'augmentation de 1 % bloque l'inscription des classes moyennes et des boursiers. La solution n'est pas l'augmentation des frais scolaires.

M. Raufast : L'attention du LfV est réelle et très importante à ce sujet.

M. Van Langenhove : oui, c'est vrai.

M. Raufast : Nous savons que les familles ne peuvent pas toutes supporter des augmentations.

M. Van Langenhove : Les cohortes sont à 120 et cela crée un manque à gagner.

Mme Valldecabres : Jusqu'ici nous avons évité de n'accueillir qu'une élite financière.

M. Raufast : L'attention est portée sur les frais de scolarité, sur la masse salariale des personnels locaux. Il y a un dialogue avec le comité de empresa. Il y a eu un accord pour tous les personnels locaux, un accord équitable et reconnu comme tel.

Le compte financier est soumis au vote pour avis, avec le résultat suivant :

**19 OUI - 0 NON - 0 Abstentions**

### 14. Questions diverses

- **Questions des représentants du personnel**

\* Informations sur les conditions de travail

Le changement d'Asesoria est acté.

- Fonctionnement de la cafétéria

M. Michel souligne la difficulté pour une personne seule à assurer le service durant certains créneaux horaires. Serait-il possible d'ajouter un autre personnel ?

La question sera posée à notre prestataire.

- **Questions du G.P.I**

\* Politique de communication externe et payante.

M. le proviseur souligne le faible retour sur investissement constaté suite aux campagnes de communication.  
M. le proviseur et Mme Guevara ont participé à une présentation marketing. Une étude comparative de l'offre éducative proposée par les lycées français en Espagne et les lycées locaux publics et privés fait apparaître une tendance nette : l'enseignement de l'anglais est une priorité pour les parents d'élèves.

La nouvelle politique des langues est à l'étude et fera l'objet d'une communication : « Le parcours des langues du LF Valence »

#### \* Remplacement des professeurs

Il est impossible de constituer un vivier qui coûterait des ETP. Nous faisons régulièrement des appels à candidatures sur notre site :

M. Calvet, proviseur adjoint : depuis le dernier C.E une vingtaine d'heures supplémentaires ont été dédiées aux remplacements prévus.

Il n'est pas possible d'assurer 100% des remplacements.

M. Van Langenhove demande à ce que les remplaçants soient comme les enseignants de especificas. Ils ne sont pas dans la carte des emplois.

#### \* Vie scolaire – incivilités

Le travail sur le vivre ensemble entamé l'an dernier se poursuit.

Concernant les problématiques politiques, le groupe de travail est relancé par les CPE et M. Calvet.

Une réflexion est menée pour le respect des règles en général.

Sanctions : M. Calvet constate que 70 procédures disciplinaires ont été ouvertes depuis septembre 2019.

Suite à des incidents disciplinaires, un élève a été sorti de la mobilité.

M. le proviseur précise que des pressions ont été faites pour réintégrer cet élève dans la mobilité et qu'il ne cédera pas, il ne partira pas. Avoir un comportement irréprochable au lycée est la règle et la première condition non négociable.

#### \* Qualité et sécurité de l'accueil.

Concernant le parking avant (calle Orenge) une réunion est prévue avec la mairie.

La possible installation d'un ombrage sera étudiée avec l'architecte calle Murta.

#### \* Jardin

Concernant le jardin, il y a deux actions. Le correspondant est M. Bousquet.

Dans les tambours, il y a des plantations et une grainothèque dans l'un des jardins bio.

Concernant le grand oral au baccalauréat : l'expérience d'Ambassadeur en Herbe constituera un point d'appui.  
Le BO vient de sortir.

M. Calvet : un projet d'envergure animé par un slameur français se déroulera au 3<sup>ème</sup> trimestre.

Un bilan concernant l'orientation aura lieu en fin d'année.

### **- Questions de l'APA**

#### \* Santé- sécurité - défibrillateurs-tabac

Défibrillateur : il pourra être utilisé pour les secours. Les infirmières sont déjà formées à son utilisation. Les professeurs d'EPS et les personnels de vie scolaire seront formés en priorité. Mme Salgado voit avec Quiron Prevención.

Concernant la présence de fumeurs aux abords du lycée, une communication sera faite aux élèves.

M. Van Langenhove (GPI) et Mme Connan (APA) rappellent que c'est aussi valable pour tous les personnels y compris ceux de Transvia.

#### \* Remplacement des professeurs

Déjà abordée.

\* Vie scolaire-incivilités

Déjà abordée

\* Cantine : TV et tourniquet

Mme Salgado : Concernant la cantine, la thématique a été abordée en commission menu.

M. Raufast : il n'y a pas de problème d'entrée ni de passage mais un problème d'information des élèves qui attendent.

Mme Ragazzacci appelle de ses vœux un moyen plus moderne qui est à l'étude avec notre partenaire.

\* Effectifs

M. Raufast et M. Calvet rappellent que l'établissement propose des horaires en plus des horaires obligatoires (dédoublément, heures en plus...) pour un équivalent de 8 ETP.

\* Réductions familles nombreuses

Les tarifs seront étudiés lors du conseil d'établissement concerné.

\* Nouveaux programmes du baccalauréat et *especificas*.

- Lien entre les nouveaux programmes et les spécifiques.

Mme Guevara : biologie, mathématiques et physique. Nous sommes « bien lotis » ici. Le même nombre d'heure a été gardé. Certaines matières n'existent pas en France et sont proposées aux élèves de façon à faciliter l'accès de nos élèves à l'université.

Le travail a été réparti sur divers établissements, nous avons déjà rendu celui sur la philosophie.

La UNED validera les matières que nous proposons, par communauté. Nous avons eu les critères validés et publiés fin octobre, ce qui nous oblige à faire choisir nos élèves à la fin de la seconde.

Mme Borso di Carminati : pour les autres matières que la philosophie, ce sont les autres qui le feront pour les élèves qui passeront le BAC l'an prochain.

La séance est levée à 20H40.

Le secrétaire de séance,

Lionel VALEYRE



Le Proviseur,

Régis RAUFAST



